

VIDE GRENIER AUX PARTICULIERS

Le dimanche 16 Novembre 2025
Au complexe du Reinet à Saint Christophe du Ligneron
Bulletin d'inscription
(Voir bas de page)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Mail (si possible) : _____

Téléphone : _____

Nature et n° de la pièce d'identité : _____

Délivrée le : _____ par : _____

TARIFS

-Emplacement sans véhicule : 10€ espace de 2m linéaires (2 chaises fournies)

Emplacement(s) utile(s): ____ X 10 € = _____ €

Installation entre 6h30 et 9h00.

Pas de remballage avant 17h00

-Repas du midi : 8€

Croque monsieur X ____ ou Sandwich à la rilette X ____

1 boisson sans alcool

Chips

1 crêpe

Café offert

-Nombre repas du midi : ____ x 8€ = _____ €

MONTANT TOTAL : _____ €

Un café et un morceau de brioche seront offerts aux exposants inscrits dans la matinée.

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant **(1)** et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés,

- n'avoir participé dans l'année à aucune vente de même nature,

Ou

- avoir participé à une seule autre vente dans l'année, le _____ à _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du vide grenier et m'engage à le respecter.

Le _____

Signature

(1) : le non-respect de cette clause permet aux responsables de la manifestation d'interdire mon installation sur tout emplacement du vide-greniers.

Le règlement du vide grenier sera affiché aux entrées du site.

Le règlement de police des animations telles que vide grenier oblige de porter à la connaissance de la gendarmerie et de la mairie l'identité des personnes présentes (vendeurs).

Feuille d'inscription dûment remplie datée et signée, accompagnée du règlement intégral par chèque libellé à l'ordre de « L'APEL de l'école Sainte Marie de Saint Christophe du Ligneron » et de la copie de la carte d'identité (recto-verso) à retourner à : Ecole Privée Sainte Marie 32 rue de l'ermitage 85670 Saint Christophe du Ligneron à l'attention de L'APEL.

Ne pas jeter sur la voie publique 